

JEAN-LOUIS BAL *président du SER*

## UNE AMBITION POUR LA FRANCE

**F**ORTE du deuxième potentiel européen en matière d'énergies marines renouvelables et de savoir-faire industriels issus des secteurs de l'énergie, de l'Oil & Gas ou encore de la construction navale, la France s'est fixé l'ambition de figurer parmi les leaders de cette filière en forte croissance à l'échelle européenne, avec un objectif de 6 000 MW d'EMR installés en 2020.

Pour soutenir cette ambition, deux premiers appels d'offres ont été lancés en 2011 et 2013, pour un volume de 3 000 MW d'éoliennes marines qui seront installées le long de notre littoral dans les prochaines années, permettant la création d'une dizaine d'usines et de plus de 10 000 emplois à l'horizon 2020. Des fermes pilotes d'hydroliennes, tant maritimes que fluviales, et d'éoliennes flottantes, qui seront déployées le long de nos côtes dans les toutes prochaines années, engageront également l'industrie française sur la voie du succès. D'autres technologies, à l'image de l'énergie thermique des mers ou encore du houlomoteur, permettront de tirer le meilleur profit de cette formidable ressource offerte par le deuxième espace maritime au monde, véritable opportunité pour la diffusion de nos savoir-faire vers l'international.

### UN OBJECTIF DE 100 À 120 €/MWH

Le foisonnement de ces formes de production d'énergie offre à nos industriels la possibilité de proposer tout un éventail de solutions. Les expériences et succès sont déjà nombreux, et les projets en gestation laissent à penser que la dynamique est en marche.

*« Des cibles de 15 GW d'éolien posé, 6 GW d'éolien flottant et 3 GW d'hydrolien en 2030 »*



La phase la plus délicate de l'installation, le montage du rotor en « étoile ».

L'enjeu est désormais de poursuivre l'effort conjoint des industriels et de l'État dans l'optique de réduire rapidement les coûts de production, afin de garantir la compétitivité de ces énergies. Pour l'éolien en mer, les professionnels du SER visent ainsi un objectif de 100 à 120 euros par mégawattheure pour les projets mis en service en 2030.

Les leviers sont nombreux pour atteindre ces niveaux : éoliennes plus puissantes, rotors plus grands, méthodes et moyens d'installation et de maintenance optimisés, etc., permettront de pérenniser l'activité de la filière industrielle en lui donnant les moyens de se positionner à l'export, relais de croissance important. L'association européenne de l'éolien, l'EWEA, estime en effet que 80 GW pourraient être installés dans les eaux européennes en 2030.

### VOLONTÉ POLITIQUE

Pour rester dans la course, la France doit dès à présent se donner les moyens d'une politique ambitieuse à la hauteur de ces enjeux. En particulier, il faut donner de la visibilité aux industriels qui investissent aujourd'hui dans l'amorçage de ces filières, en fixant de nouveaux objectifs de déploiement dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Celle-ci devrait être adoptée dans les prochains mois, en application de la loi sur la transition énergétique, et déclinerait l'objectif de 32 % d'énergie renouvelable en 2030 pour les différentes filières EnR. S'agissant des EMR, le SER estime que des cibles de 15 GW d'éolien posé, 6 GW d'éolien flottant et 3 GW d'hydrolien sont atteignables en 2030. En suivant ces trajectoires, notre pays aura toutes les chances de s'assurer une place parmi les leaders à l'échelle internationale, et de bénéficier des formidables retombées attendues de ces technologies d'avenir, en termes de protection de l'environnement, de croissance et d'emploi. ■